



EPTB Charente

INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE POUR L'AMÉNAGEMENT
DU FLEUVE CHARENTE ET DE SES AFFLUENTS

Conseil d'Administration du 28 juin 2010

Délibération n° 10-36

Prolongement de mission Appui à la prévention des inondations

Le Conseil d'Administration de l'Institution, dûment convoqué, s'est réuni en séance plénière le 28 juin 2010, sous la présidence de Monsieur Didier LOUIS

ÉTAIENT PRÉSENTS :

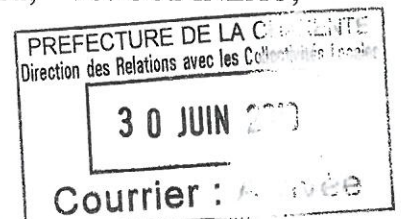
MM. D. BARILLOT, B. BELAUD, JP. DENIEUL, Y. GARGOUIL, JC. GODINEAU,
J. GOMBERT, D. LOUIS, JY. QUERE, JP. ZUCCHI.

ABSENTS EXCUSES ET REPRÉSENTÉS :

M. BOUTANT représenté par M JP DENIEUL

ABSENTS EXCUSES :

MM. R. DEBIAIS, C. DOURTHE, E. GAUTHIER, D. LAURENT, A. LEPERCQ, JC. MAZIN,
R. RICHARD, B. ROCHET, JC. SILLON, J. VETAULT.



LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- De prolonger de 3 mois le poste d'ingénieur appui à la prévention des inondations sur le bassin de la Charente (du 1er octobre au 31 décembre 2010) ;
- Que ce poste sera rémunéré sur la base de l'espace indiciaire de référence du grade d'ingénieur territorial, complété par les primes statutaires ;
- De mandater le Président ou son représentant pour mettre en œuvre les modalités précédentes.

Fait et délibéré à Saintes,
le 28 juin 2010

Le Président,
Didier LOUIS,